

**DELIBERATION N° 18/236 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
PORTANT MODIFICATIONS DE DELIBERATIONS RELATIVES A LA DESIGNATION
DES REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE DE CORSE AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES****SEANCE DU 29 JUIN 2018**

L'an deux mille dix huit, le vingt neuf juin, l'Assemblée de Corse, convoquée le 12 juin 2018, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Vannina ANGELINI-BURESI, Danielle ANTONINI, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, François BERNARDI, Valérie BOZZI, Pascal CARLOTTI, Jean-François CASALTA, Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, François-Xavier CECCOLI, Marcel CESARI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Jean-Louis DELPOUX, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Isabelle FELICIAGGI, Pierre-José FILIPPETTI, Pierre GHIONGA, Fabienne GIOVANNINI, Michel GIRASCHI, Francis GIUDICI, Jean-Jacques LUCCHINI, Paul MINICONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Jean-Charles ORSUCCI, Marie-Hélène PADOVANI, Julien PAOLINI, Paulu Santu PARIGI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGIO, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Julia TIBERI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. François BENEDETTI à Mme Vannina ANGELINI-BURESI
Mme Christelle COMBETTE à Mme Santa DUVAL
Mme Laura FURIOLI à M. Pierre-José FILIPPETTI
Mme Stéphanie GRIMALDI à Mme Isabelle FELICIAGGI
Mme Julie GUISEPPI à M. Petr'Antone TOMASI
M. Xavier LACOMBE à M. Jean-Louis DELPOUX
M. Paul LEONETTI à M. Michel GIRASCHI
M. Pierre-Jean LUCIANI à Mme Valérie BOZZI
Mme Marie-Thérèse MARIOTTI à M. Francis GIUDICI
M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Chantal PEDINIELLI
Mme Laura Maria POLI à Mme Rosa PROSPERI
M. Camille de ROCCA SERRA à Mme Marie-Anne PIERI
Mme Pascale SIMONI à Mme Marie SIMEONI
Mme Jeanne STROMBONI à Mme Mattea CASALTA

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse et notamment les articles 40 - alinéa 2 et 68,
- VU** la délibération n° 18/040 AC de l'Assemblée de Corse du 2 février 2018 portant désignations des représentants de l'Assemblée de Corse à divers organismes,
- VU** la délibération n° 18/050 AC de l'Assemblée de Corse du 8 mars 2018 portant désignations des représentants de l'Assemblée de Corse dans des organismes divers (nouvelles désignations et compléments à des désignations antérieures),

VU la délibération n° 18/051 AC de l'Assemblée de Corse du 8 mars 2018 portant modifications de délibérations relatives à la désignation de représentants de l'Assemblée de Corse dans divers organismes,

SUR rapport du Président de l'Assemblée de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Après un vote à l'unanimité,

ARTICLE PREMIER :

MODIFIE comme suit les désignations au sein du Conseil de Surveillance de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Corse et de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) :

AGENCE REGIONALE DE SANTE CORSE			
Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA)	3 titulaires Conseillers à l'Assemblée de Corse désignés par cette assemblée + 2 suppléants par titulaires (6)	Danielle ANTONINI	1. Frédérique DENSARI 2. Joseph PUCCI
		Pascale SIMONI	1. Pierre-José FILIPPETTI 2. Michel GIRASCHI
		Francis GIUDICI	1. Chantal PEDINIELLI 2. Santa DUVAL
Conseil de Surveillance de l'ARS	2 Conseillers à l'Assemblée de Corse désignés par cette assemblée + 2 suppléants par titulaires (4)	Mattea CASALTA	1. Muriel FAGNI 2. Anne TOMASI
		François BENEDETTI	1. Paul LEONETTI 2. Laura FURIOLI

ARTICLE 2 :

MODIFIE la désignation des représentants au sein du Conseil Territorial de Santé « CISMONTE » comme suit :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Frédérique DENSARI	Julien PAOLINI
François BENEDETTI	Petr'Antone TOMASI
Francis GIUDICI	Jean-Louis DELPOUX

ARTICLE 3 :

MODIFIE la désignation des représentants au sein du Conseil Territorial de Santé « PUMONTE » comme suit :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Danielle ANTONINI	Muriel FAGNI
Paul LEONETTI	Vannina ANGELINI-BURESI
Chantal PEDINIELLI	Santa DUVAL

ARTICLE 4 :

DESIGNE Mme Vannina ANGELINI-BURESI pour remplacer M. Paul LEONETTI au sein de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Gravona, du Prunelli et des golfes d'Aiacciu et de Lava.

ARTICLE 5 :

MODIFIE en conséquence les délibérations n° 18/040 AC du 2 février 2018, n° 18/050 AC et n° 18/51 AC du 8 mars 2018 portant désignations et modifications des représentants de l'Assemblée de Corse à divers organismes.

ARTICLE 6 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajaccio, le 29 juin 2018 .

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI



Accusé de réception

Objet	MODIFICATIONS DE DELIBERATIONS RELATIVES A LA DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE DE CORSE AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES
Identifiant acte	02A-200076958-20180629-014353-DE
Identifiant interne	014353
Date de réception par la préfecture	6 juillet 2018
Nombre d'annexes	0
Date de l'acte	29 juin 2018
Code nature de l'acte	1
Classification	5.3

[Fermer](#)